



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 97053

Texte de la question

Mme Marylise Lebranchu attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap visuel résidant dans des immeubles collectifs pour avoir accès aux panneaux d'affichages informant des directives applicables dans leur immeuble. Ces personnes se trouvent souvent pénalisées lors des relevés de compteurs encore installés dans les logements par les organismes qui n'ont pu avoir accès au logement en raison du fait que les personnes concernées ignoraient la date des relevés. À cette difficulté s'ajoute aussi l'impossibilité d'avoir accès aux consignes de sécurité et d'hygiène affichées également dans les parties communes. En conséquence, elle lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour permettre aux personnes handicapées d'avoir accès à l'information indiquée sur les panneaux d'affichages collectifs.

Données clés

Auteur : [Mme Marylise Lebranchu](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97053

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2010, page 13874

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)